

GLAAS: Module d'information 5

Section A questions de gouvernance dans l'enquête pays GLAAS 2021/2022

Aperçu

- La section A comporte **11 questions** sur la gouvernance WASH.
- Ce module présentera des informations clé sur des questions spécifiques de la section A.
- Veuillez également vous référer au guide d'orientation de l'enquête.

Questions dans la section A

- **A1:** Droits fondamentaux à l'eau et à l'assainissement
- **A2:** Réglementations et normes nationales
- **A3:** Existence d'approches de gestion des risques
- **A4:** Approches de gestion des risques
- **A5:** Politiques et plans WASH nationaux
- **A6:** WASH dans les plans de préparation et de riposte à la COVID-19
- **A7:** Cibles nationales WASH
- **A8I-A8II:** Mesures d'équité dans les politiques et plans nationaux
- **A9 – A10:** Rôles institutionnels et coordination
- **A11:** Participation de la communauté et des usagers

Questions incluses dans ce module

A2: Réglementations et normes nationales

- Définitions clés pour la question A2:
 - **Norme** : Le terme « norme » est communément utilisé pour décrire une valeur numérique obligatoire dans un tableau de paramètres et de limites (par exemple 10 µg/L d'arsenic). Cependant, il sert également à décrire les normes techniques et les documents de politique conçus pour aider à améliorer la qualité de l'eau.
 - **Réglementation** (ou instruments de réglementation) : Règles créées par une entité ou un organisme administratif, assorties généralement de mesures concrètes, nécessaires pour mettre en œuvre et/ou faire respecter les exigences générales prescrites dans l'ensemble de la législation. Elles peuvent comprendre les normes de qualité de l'eau, les normes de niveau de service/de prestation de service, les exigences requises sur la fréquence des opérations de surveillance en matière de gestion des risques, les obligations de surveillance et/ou les directives de vérification, etc.

A1

A2

A3

A4

A5

A6

A7

A8

A9

A10

A11

Si votre pays a établi des normes et/ou réglementations identiques pour l'eau potable en milieu urbain et rural, veuillez reporter les mêmes informations dans les deux colonnes correspondantes.

RÉGLEMENTATIONS ET NORMES NATIONALES		
A2. Dans quelle mesure existe-t-il des réglementations ou des normes pour l'eau potable, l'assainissement et les eaux usées, et WASH dans les établissements de santé ?		
Eau potable		
	Milieu urbain	Milieu rural
a. Des normes nationales <u>de qualité de l'eau potable</u> (c.-à-d. paramètres et limites/réductions logarithmiques) ou l'équivalent sont-elles en vigueur ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
i. <i>Si oui</i> , indiquez le nom de la norme		
ii. Indiquez l'année de la norme		
iii. Indiquez un lien ou joignez un exemplaire de la norme		
b. En plus de la qualité de l'eau potable, des réglementations ou des normes sont-elles en vigueur concernant <u>les exigences en matière de prestation des services d'eau potable</u> (p. ex. continuité, coût, etc.) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
i. <i>Si oui</i> , indiquez le nom de la norme		
ii. Indiquez l'année de la norme		
iii. Indiquez un lien ou joignez un exemplaire de la norme		

Les questions sur l'assainissement et les eaux usées suivent les éléments qui composent la chaîne de services d'assainissement.

Pour plus d'informations sur les options de mécanisme de réglementation de la chaîne de services d'assainissement,, voir Figure 4.4. dans les Lignes directrices relatives à l'assainissement et à la santé de l'OMS:

<https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789241514705>

Assainissement et eaux usées					
Toilettes, confinement et transport					
c. Des normes, réglementations ou lignes directrices nationales sont-elles en vigueur pour ce qui concerne les domaines suivants ?		Oui	Non	Si oui, indiquez le nom de la norme ou des lignes directrices. Indiquez un lien ou joignez un exemplaire du document.	Année (AAAA)
i. Exigences minimales relatives aux toilettes (p. ex. à travers des réglementations en matière de planification et de construction, des normes techniques ou des lignes directrices, des mesures de protection des consommateurs)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ii. Exigences minimales en matière de confinement et de traitement sur site (p.ex. pour les puisards et les fosses septiques à travers des réglementations en matière de planification et de construction, des normes techniques ou des lignes directrices, des mesures de protection des consommateurs)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
iii. Exigences minimales en matière de vidange et de transport (p. ex. à travers une réglementation relative aux compagnies des eaux couvrant les réseaux d'égouts)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
iv. Exigences minimales en matière de vidange et de transport (p. ex. à travers l'attribution d'autorisations aux prestataires de services de gestion des boues fécales)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
d. Traitement et élimination/utilisation					
Des normes, réglementations ou lignes directrices nationales sont-elles en vigueur pour ce qui concerne les domaines suivants ? :		Oui	Non	Si oui, indiquez le nom de la norme (ou précisez si des autorisations individuelles sont délivrées). Indiquez un lien ou joignez un exemplaire du document.	Année (AAAA)
i. Technologies pour le traitement dans des systèmes d'assainissement sur site		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ii. Traitement des boues fécales*		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
iii. Traitement des eaux usées*		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
iv. Utilisation sûre des eaux usées traitées et/ou des boues*		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
* ou au lieu de normes nationales, des autorisations individuelles pour les rejets des stations de traitement des eaux usées et des stations de traitement des boues fécales et pour les applications d'utilisation sûre des eaux usées et des boues					

A3: Existence d'approches de gestion des risques

- Définitions clés pour la question A3:
 - **Préconisé:** Signifie que les plans de sécurité sanitaire de l'eau ou d'autres approches de gestion des risques sont abordés dans les politiques ou les réglementations, mais que leur mise en œuvre n'est pas obligatoire.
 - **Obligatoire:** Signifie que les plans de sécurité sanitaire de l'eau ou d'autres approches de gestion des risques sont abordés dans les politiques ou les réglementations et que les politiques ou les réglementations exigent que les approches soient mises en œuvre.
 - **Plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'assainissement (PGSSA):** Approche progressive axée sur les risques qui facilite la mise en œuvre des directives de l'OMS de 2006 pour une utilisation sans risque des eaux usées, des excréta et des eaux ménagères. Cette approche peut également s'appliquer à tous les systèmes d'assainissement et garantir leur gestion en conformité avec les objectifs de santé.
 - **Plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE):** Approche globale d'évaluation et de gestion des risques qui comprend toutes les étapes de l'approvisionnement en eau, du bassin versant jusqu'au consommateur.

A1

A2

A3

A4

A5

A6

A7

A8

A9

A10

A11

Les questions a-c visent à déterminer si les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau, les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'assainissement ou des approches équivalentes sont inclus dans les politiques ou les réglementations.

Les questions d et e visent à déterminer si les approches de gestion des risques décrites dans les lignes directrices de l'OMS relatives à l'assainissement et à la santé et les celles de préparation au changement climatique sont utilisées dans la planification nationale

Contrairement aux questions a-c, ces approches n'ont pas besoin d'être incluses dans les politiques ou les réglementations pour être utilisées dans la planification nationale .

APPROCHES DE GESTION DES RISQUES			
A3. Existence d'approches de gestion des risques. Les approches suivantes de gestion des risques sont-elles incluses dans les politiques et/ou les réglementations ou utilisées dans la planification WASH nationale ?			
		<i>Si couvertes dans des politiques/réglementations</i>	
		L'approche d'évaluation/de gestion des risques est-elle préconisée ou obligatoire ?	Veuillez indiquer, si possible, le nom et l'année de la politique ou de la réglementation, et fournir un lien.
a.	Plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) ou approche équivalente en milieu <u>urbain</u> dans les politiques/réglementations ²	<input type="checkbox"/> Non inclus(e) <input type="checkbox"/> Inclus(e) dans des politiques/réglementations	<input type="checkbox"/> Préconisée <input type="checkbox"/> Obligatoire
b.	Plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) ou approche équivalente en milieu <u>rural</u> dans les politiques/réglementations ²	<input type="checkbox"/> Non inclus(e) <input type="checkbox"/> Inclus(e) dans des politiques/réglementations	<input type="checkbox"/> Préconisée <input type="checkbox"/> Obligatoire
c.	Plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'assainissement (PGSSA) pour l'évaluation et la gestion des risques au niveau <u>local</u>	<input type="checkbox"/> Non inclus <input type="checkbox"/> Inclus dans des politiques/réglementations	<input type="checkbox"/> Préconisée <input type="checkbox"/> Obligatoire
d.	Lignes directrices de l'OMS relatives à l'assainissement et à la santé ³ (2019) utilisées dans la planification nationale	<input type="checkbox"/> Lignes directrices non utilisées <input type="checkbox"/> Lignes directrices utilisées dans la planification nationale	Si utilisées, veuillez décrire comment elles ont été utilisées :
e.	Approche de préparation au changement climatique pour le secteur WASH utilisées dans la planification nationale	<input type="checkbox"/> Approche non utilisée <input type="checkbox"/> Approche utilisée dans la planification nationale	Si utilisée, veuillez décrire comment l'approche a été utilisée dans la planification nationale.

A4: Mise en œuvre des approches de gestion des risques

A4. Mise en œuvre d'approches de gestion des risques. Dans quelle mesure l'approche d'évaluation et de gestion des risques est-elle mise en œuvre dans votre pays ?

<p>a. Plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) ou approche équivalente en milieu <u>urbain</u></p>	<input type="checkbox"/> Mise en œuvre non existante <input type="checkbox"/> Mise en œuvre dans quelques sites pilotes uniquement <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à une grande échelle	Nombre approximatif de PGSSE en milieu <u>urbain</u> mis en œuvre Nombre total approximatif de systèmes d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain dans le pays	
<p>b. Plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) ou approche équivalente en milieu <u>rural</u></p>	<input type="checkbox"/> Mise en œuvre non existante <input type="checkbox"/> Mise en œuvre dans quelques sites pilotes uniquement <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à une grande échelle	Nombre approximatif de PGSSE en milieu <u>rural</u> mis en œuvre Nombre total approximatif de systèmes d'approvisionnement en eau potable en milieu rural dans le pays	
<p>c. Plans de la gestion de la sécurité sanitaire de l'assainissement (PGSSA) pour l'évaluation et la gestion des risques au niveau <u>local</u></p>	<input type="checkbox"/> Mise en œuvre non existante <input type="checkbox"/> Mise en œuvre dans quelques sites pilotes uniquement <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à une grande échelle	Nombre d'unités administratives locales ⁴ mettant en œuvre des PGSSA Nombre total d'unités administratives locales ⁴ dans le pays	
<p>d. Outil d'amélioration de l'eau et de l'assainissement dans les établissements de santé (WASH FIT) ou outil d'amélioration similaire axé sur les risques pour WASH dans les établissements de santé</p>	<input type="checkbox"/> Mise en œuvre non existante <input type="checkbox"/> Mise en œuvre dans quelques sites pilotes uniquement <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à une grande échelle	Nombre d'établissements de santé mettant en œuvre WASH FIT Nombre total d'établissements de santé dans le pays	
<p>e. Approche de préparation au changement climatique pour l'évaluation et la gestion des risques pour WASH au niveau <u>local</u></p>	<input type="checkbox"/> Mise en œuvre non existante <input type="checkbox"/> Mise en œuvre dans quelques sites pilotes uniquement <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à une grande échelle	Nombre d'unités administratives locales ⁴ mettant en œuvre des approches de préparation au changement climatique Nombre total d'unités administratives locales ⁴ dans le pays	

Les approches de gestion des risques peuvent être mises en œuvre même si elles ne sont pas incluses dans les politiques et les réglementations, comme cela a été indiqué aux points a-c de la question A3.

Pour de plus amples informations sur WASH FIT: <https://washfit.org/>.

A1

A2

A3

A4

A5

A6

A7

A8

A9

A10

A11

A4. Mise en œuvre d'approches de gestion des risques. Dans quelle mesure l'approche d'évaluation et de gestion des risques est-elle mise en œuvre dans votre pays ?

a. Plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) ou approche équivalente en milieu urbain

- Mise en œuvre non existante
 Mise en œuvre dans quelques sites pilotes uniquement
 Mise en œuvre à une grande échelle

Nombre approximatif de PGSSE en milieu urbain mis en œuvre

Nombre total approximatif de systèmes d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain dans le pays

b. Plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) ou approche équivalente en milieu rural

- Mise en œuvre non existante
 Mise en œuvre dans quelques sites pilotes uniquement
 Mise en œuvre à une grande échelle

Nombre approximatif de PGSSE en milieu rural mis en œuvre

Nombre total approximatif de systèmes d'approvisionnement en eau potable en milieu rural dans le pays

c. Plans de la gestion de la sécurité sanitaire de l'assainissement (PGSSA) pour l'évaluation et la gestion des risques au niveau local

- Mise en œuvre non existante
 Mise en œuvre dans quelques sites pilotes uniquement
 Mise en œuvre à une grande échelle

Nombre d'unités administratives locales⁴ mettant en œuvre des PGSSA

Nombre total d'unités administratives locales⁴ dans le pays

d. Outil d'amélioration de l'eau et de l'assainissement dans les établissements de santé (WASH FIT) ou outil d'amélioration similaire axé sur les risques pour WASH dans les établissements de santé

- Mise en œuvre non existante
 Mise en œuvre dans quelques sites pilotes uniquement
 Mise en œuvre à une grande échelle

Nombre d'établissements de santé mettant en œuvre WASH FIT

Nombre total d'établissements de santé dans le pays

e. Approche de préparation au changement climatique pour l'évaluation et la gestion des risques pour WASH au niveau local

- Mise en œuvre non existante
 Mise en œuvre dans quelques sites pilotes uniquement
 Mise en œuvre à une grande échelle

Nombre d'unités administratives locales⁴ mettant en œuvre des approches de préparation au changement climatique

Nombre total d'unités administratives locales⁴ dans le pays

Vous ne pouvez saisir que des nombres comme réponses à ces questions. Le PDF ne vous permettra pas d'entrer des symboles ou des lettres.

Ces réponses devraient être basées sur les unités administratives locales, qui sont déterminées par le gouvernement.

Unités institutionnelles dont l'autorité fiscale, législative et exécutive s'étend sur les plus petites régions géographiques retenues à des fins administratives et politiques(OECD: <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=1550>).

A5: Politiques et plans nationaux WASH

- Il est important de comprendre la distinction entre politique et plan/stratégie pour cette question..
 - **Plans/Stratégies** : Un plan donne effet aux décisions fondées sur les politiques. Dans certains contextes, un plan peut être appelé « stratégie » ou « feuille de route ». Les plans décrivent les éléments réalisables pour atteindre les objectifs de la politique et fournissent des détails sur la mise en œuvre de la politique. Les plans peuvent attribuer des responsabilités et indiquer comment les entités responsables répondront aux exigences énoncées dans les politiques, les lois et les règlements, le type de formation et de développement qui sera proposé, et la façon dont les ressources financières et humaines seront allouées.
 - **Politiques** : Une politique est un instrument clé pour orienter les décisions présentes et futures. Elles permettent de guider l'action menée par les pouvoirs publics pour atteindre des objectifs nationaux, sectoriels et/ou industriels.

Cette question ne doit pas être utilisée pour signaler des règlements, des directives ou des lois.

A5: Politiques et plans nationaux WASH

- A5 est présenté par sous-secteur:
 - Assainissement urbain
 - Assainissement rural
 - Eau potable urbaine
 - Eau potable rurale
 - WASH dans les écoles
 - WASH dans les établissements de santé
- S'il n'a pas été établi de politique ou de plan/stratégie distinct en milieu urbain ou rural, donnez des réponses distinctes pour le milieu urbain et pour le milieu rural en citant le nom de la politique ou du plan/stratégie global(e).

Si une politique ou un plan/stratégie unique concerne plusieurs domaines WASH, répondez à chacune des questions de A5 pour les domaines WASH couverts par la politique ou le plan combiné.

Ainsi, si votre pays s'est doté d'une politique nationale globale dans le secteur WASH, répondez à toutes les sous-questions de la partie A5 et indiquez le nom de la politique nationale WASH pour chacun des domaines couverts par la politique

S'il y a plus d'une politique, plan/stratégie choisissez celle qui est la plus pertinente envers la question posée.

A1

A2

A3

A4

A5

A6

A7

A8

A9

A10

A11

A5II concerne le contenu des politiques et des plans/stratégies WASH qui ont été rapportés dans A5I.

Examinez attentivement chaque élément et précisez s'il est inclus ou traité dans la politique/le plan spécifique par sous-secteur.

A5II. Contenu des politiques et plans/stratégies WASH. Les politiques et/ou plans/stratégies indiqués à la rubrique A5I couvrent-ils les domaines suivants ?		Si oui, quelle(s) politique(s) ou quel(s) plan contien(nen)t les mesures ? Cochez toutes les réponses possibles.							Si autre, indiquez le nom de la politique, du plan ou de la stratégie.	
		Politique/plan pour l'assainissement en milieu urbain	Politique/plan pour l'assainissement en milieu rural	Politique/plan pour l'eau potable en milieu urbain	Politique/plan pour l'eau potable en milieu urbain	Politique/plan pour WASH dans les établissements scolaires	Politique/plan pour WASH dans les établissements de santé	Autre		
a.	Mesures d'accessibilité financière pour l'eau potable	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
b.	Accès à un approvisionnement en eau potable géré en toute sécurité	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
c.	Raccordement à l'eau potable pour usage domestique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
d.	Qualité de l'eau potable	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
e.	Mesures d'accessibilité financière pour l'assainissement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
f.	Accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
g.	Défécation en plein air ⁵	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Sans objet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
h.	Gestion des boues fécales	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
i.	Utilisation sûre des eaux usées municipales et des boues fécales municipales traitées	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
j.	Mesures d'accessibilité financière pour l'hygiène des mains	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
k.	Installations d'hygiène des mains	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
l.	Activités de changement de comportement en matière d'hygiène des mains	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Outil de suivi et d'évaluation des politiques d'assainissement (PMAT)

- GLAAS a développé le PMAT pour aider les gouvernements à approfondir le contenu de leurs politiques, plans et stratégies d'assainissement.
- Le PMAT est basé sur les directives de l'OMS sur l'assainissement et la santé et les directives africaines sur les politiques d'assainissement.
- Les objectifs du PMAT sont:
 - surveiller l'alignement avec les recommandations des directives de l'OMS sur l'assainissement et la santé;
 - fournir des preuves aux gouvernements et aux partenaires du développement sur les domaines où les politiques d'assainissement peuvent être renforcées; et
 - suivre l'évolution des politiques d'assainissement dans le temps.
- Si votre pays souhaite compléter le PMAT, veuillez contacter GLAAS à glaas@who.int.

A1

A2

A3

A4

A5

A6

A7

A8

A9

A10

A11

A6: WASH dans les plans de préparation et de riposte à la COVID-19

WASH DANS LES PLANS DE PRÉPARATION ET DE RIPOSTE À LA COVID-19

A6. Plans de préparation et de riposte à la COVID-19. Un plan de préparation et de riposte à la COVID-19 a-t-il été élaboré par le gouvernement, et dans quelle mesure couvre-t-il le domaine WASH ?

	Oui	Non	<i>Si oui</i> , veuillez indiquer le nom du plan. Si cela est possible, indiquez un lien vers le plan ou joignez un exemplaire du document.
a. Le gouvernement a-t-il élaboré un plan de préparation et de riposte à la COVID-19 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<i>Si oui :</i> Le plan de préparation et de riposte à la COVID-19 couvre-t-il les domaines suivants :	Oui	Non	<i>Si oui</i> , veuillez décrire la manière dont le domaine est couvert.
i. Changement de comportement en matière d'hygiène des mains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ii. Installations d'hygiène des mains dans les établissements de soins de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
iii. Installations d'hygiène des mains dans les lieux publics (marchés, plaques tournantes de transport, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
iv. Eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
v. Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
vi. WASH dans les établissements de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
vii. Gestion des déchets médicaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
viii. WASH pour les populations vulnérables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

C'est une nouvelle question dans l'enquête pays 2021/2022.

De nombreux gouvernements ont élaboré des plans de préparation et de riposte pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Dans la mesure où WASH, et plus particulièrement l'hygiène des mains, constitue une première ligne de défense contre les épidémies de maladies infectieuses, cette question porte sur le secteur WASH dans les plans de préparation et de riposte à la COVID-19.

ix. Si le plan couvre le domaine WASH, les composantes WASH du plan ont-elles été chiffrées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si oui, veuillez indiquer l'estimation du coût.			
			Estimation			
			Monnaie			
			Période			
x. Si le plan couvre le domaine WASH, les composantes WASH ont-elles bénéficié d'un financement suffisant pour les mettre en œuvre ?	<input type="checkbox"/>	Moins de 50 % des besoins	Entre 50 % et 74 % des besoins	Entre 75 % et 94 % des besoins	Entre 95 % et 100 % des besoins	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
b. Décrivez brièvement la manière dont la COVID-19 a eu une incidence sur les plans et programmes WASH nationaux.						
<input type="text"/>						
c. En raison de la COVID-19, quelles mesures ont été prises pour renforcer l'hygiène des mains dans les politiques, plans et stratégies ?						
<input type="text"/>						

Tous les pays doivent répondre à A6.b et A6.c (même si votre pays n'a pas de plan de préparation et de réponse au COVID-19).

A7: Cibles nationales WASH

- Bon nombre de pays ont fixé des cibles nationales en utilisant les critères des objectifs de développement durable (ODD). Il peut donc être utile de revoir les définitions suivantes :
- **Eau potable améliorée:** Les sources d'eau potable améliorées sont celles qui peuvent fournir de l'eau potable de par la nature de leur conception et de leur construction, et comprennent l'eau courante, les forages ou puits tubulaires, les puits creusés protégés, les sources protégées, l'eau de pluie et l'eau conditionnée ou livrée.
- **Installations d'assainissement améliorées:** Les installations d'assainissement améliorées sont celles qui sont conçues pour éviter de manière hygiénique que les personnes ne soient en contact avec les excréta. Les moyens utilisés sont la chasse d'eau manuelle ou la chasse d'eau mécanique reliée à un réseau d'égouts, les fosses septiques ou les latrines à fosse, les latrines à fosse améliorées et ventilées, les toilettes à compostage ou les latrines à fosse avec dalle.
- **Eau potable gérée en toute sécurité:** L'eau potable est considérée comme étant gérée en toute sécurité lorsque les personnes utilisent une source d'eau potable améliorée accessible sur place, disponible en cas de besoin et exempte de contamination.
- **Assainissement géré en toute sécurité:** L'assainissement est considéré comme étant géré en toute sécurité lorsque les ménages disposent de leurs propres installations améliorées. Les déjections produites doivent être traitées et éliminées in situ, stockées temporairement, puis vidées et transportées hors site pour être traitées, ou évacuées dans un égout avec les eaux usées, puis traitées ailleurs.

Les cibles nationales sont celles qui couvrent l'ensemble du pays/territoire et ne font pas de distinction entre milieu urbain et milieu rural

Les colonnes réservées aux cibles en milieu urbain et aux cibles en milieu rural peuvent être utilisées pour indiquer des cibles spécifiques pour les milieux urbain et/ou rural.

Ne signalez pas la même cible plus d'une fois, c'est-à-dire seulement dans une seule des 3 colonnes. (national, ou urbain ou rural)

Pour chaque cible déclarée, précisez et décrivez soigneusement les types d'installations/services/sources ou autres paramètres dont la qualité est acceptable pour qu'une zone, une population ou un ménage soit considéré comme couvert au regard des critères et de la définition de la cible .

CIBLES WASH NATIONALES						
A71. Cibles de couverture en matière d'assainissement	Cible de couverture nationale		Cible de couverture en milieu urbain		Cible de couverture en milieu rural	
	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
a. Votre pays dispose-t-il de cibles de couverture pour les services d'assainissement au niveau national, en milieu urbain, en milieu rural ?						
<i>Si oui :</i>						
i. Valeur cible / année cible	Valeur cible	Année cible	Valeur cible	Année cible	Valeur cible	Année cible
ii. Indiquez ce que la cible de couverture mesure.						
iii. Titre et lien du plan ou de la politique dans le(a)quel(lle) la cible a été fixée.						
b. Quels types de services d'assainissement sont inclus dans la cible ? Fournissez une description et cochez toutes les réponses possibles.						
Toilettes et confinement	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
i. Utilisation d'installations sanitaires améliorées ⁶ qui ne sont pas partagées entre au moins deux ménages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii. Utilisation d'installations sanitaires améliorées partagées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Quels aspects de la prestation de services le long de la chaîne de services d'assainissement ⁷ sont inclus dans la cible ? Fournissez une description et cochez toutes les réponses possibles.						
Transport	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
i. Dispositions pour un réseau d'égouts sûr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii. Dispositions pour la vidange des boues fécales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
iii. Dispositions pour le traitement centralisé des eaux d'égout	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iv. Dispositions pour le traitement des boues fécales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
v. Dispositions pour le traitement et l'élimination sur site des excréta	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Élimination/utilisation finale	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A1

A2

A3

A4

A5

A6

A7

A8

A9

A10

A11

A7I. (Suite de la page précédente)

d. Indiquez les données de référence et les données de couverture les plus récentes pour les cibles concernant l'assainissement mentionnées plus haut.

Si les données ne sont pas disponibles, veuillez indiquer « Non disponible »

- i. Valeur de référence / année de référence
- ii. Valeur la plus récente / année de données la plus récente
- iii. Source des données. Si cela est possible, indiquez un lien.

Cible de couverture <u>nationale</u>		Cible de couverture <u>en milieu urbain</u>		Cible de couverture <u>en milieu rural</u>	
Valeur	Année	Valeur	Année	Valeur	Année

La dernière section de chaque question de A7 vous demande de rendre compte des progrès accomplis en vue d'atteindre les objectifs déclarés.

Les valeurs de référence sont la première mesure ou « point de départ » pour suivre les progrès vers l'atteinte de votre objectif.

La dernière valeur est la mesure la plus récente pour suivre les progrès vers l'atteinte de votre objectif.

A1

A2

A3

A4

A5

A6

A7

A8

A9

A10

A11

A7V. Autres cibles WASH. Votre pays dispose-t-il de cibles pour les domaines suivants ? Indiquez les cibles qui n'ont pas été mentionnées dans les questions précédentes.

	Oui	Non	Si oui :		Titre et lien du plan ou de la politique dans le(a)quel(lle) la cible a été fixée.
			Valeur cible	Année cible	
a. Accessibilité financière de l'eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
b. Accessibilité financière de l'assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
c. Qualité de l'eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
d. Gestion des boues fécales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
e. Réseau d'égouts municipal (collecte des eaux usées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
f. Gestion de l'hygiène menstruelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
g. Gestion des déchets médicaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
h. WASH dans les lieux publics (marchés, par exemple)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
i. Défécation en plein air ¹¹	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Sans objet				
Si oui, indiquez les données de référence et les données de suivi les plus récentes pour la <u>cible</u> concernant la défécation en plein air :			Valeur	Année	
i. Valeur/année de référence					
ii. Valeur/année la plus récente					

Les autres cibles WASH doivent être rapportées dans A7V.

Utilisez A7V pour signaler uniquement les cibles qui n'ont pas été rapportées dans les questions précédentes.

Ne rapportez pas la même cible plus d'une fois.

A8: Mesures d'équité dans les politiques et plans nationaux

MESURES D'ÉQUITÉ DANS LES POLITIQUES ET PLANS NATIONAUX						
A8I. Dans quelle mesure les politiques et plans WASH nationaux prévoient-ils des mesures pour améliorer et étendre les services aux situations et contextes suivants ?						
Contexte/situation	Ce contexte/ cette situation n'existe pas dans le pays ¹²		Si oui, quel est le niveau de mise en œuvre ?			Veuillez décrire les mesures et fournir une référence et/ou un lien vers la section pertinente des politiques ou plans WASH décrivant les
			Oui	Non	1 – Pas encore mis en œuvre 2 – Partiellement mis en œuvre 3 – Entièrement mis en œuvre	
a. Régions reculées ou difficiles d'accès	<input type="checkbox"/>	Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
		Eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
		Hygiène des mains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
b. Bidonvilles ou implantations informelles	<input type="checkbox"/>	Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
		Eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
		Hygiène des mains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
c. Camps de déplacés à l'intérieur de leur pays et/ou de réfugiés	<input type="checkbox"/>	Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
		Eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
		Hygiène des mains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
d. Situations d'urgence et catastrophes	<input type="checkbox"/>	Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
		Eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
		Hygiène des mains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
e. Autre contexte ou situation (veuillez préciser) :	<input type="checkbox"/>	Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	
		Eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	

Les contextes/situations, pour lesquels vous avez coché la case « n'existe pas dans le pays » aux questions B3 et D4, devrait également être coché pour cette question, c.a.d même réponse pour les 3 questions B3, D4 et A8)

Chaque population et chaque contexte sont définis conformément aux définitions retenues par votre pays.

A9: Rôles des institutions et des organismes chefs de file

RÔLES DES INSTITUTIONS ET COORDINATION

A9. Rôles des institutions et des organismes chefs de file. Veuillez indiquer tous les ministères ou les institutions nationales jouant un rôle dans le secteur WASH et préciser leur rôle dans chaque domaine. Pour chaque entité mentionnée, classez son rôle sur une échelle de 1 à 3.

1 – Aucun rôle : Ce ministère ou cette institution n'est pas impliqué(e) dans les activités de ce secteur.

2 – Rôle de soutien : Ce ministère ou cette institution soutient l'organisme chef de file dans les activités visant à atteindre des objectifs communs dans le secteur.

3 – Rôle de chef de file : Ce ministère ou cette institution est responsable de la gouvernance, de la prise de décision et de la planification du secteur.

Indiquez **TOUS** les ministères ou institutions nationales impliqué(e)s dans le secteur WASH. Évitez d'utiliser des acronymes et indiquez les noms complets.

p. ex. le Ministère du développement urbain

	a. Eau potable en milieu urbain	b. Eau potable en milieu rural	c. Assainissement en milieu urbain	d. Assainissement en milieu rural	e. Gestion des boues fécales	f. Hygiène des mains	g. WASH dans les établissements de santé	h. WASH dans les établissements scolaires
	3	1	3	1	1	1	3	1

Lister de **TOUS** les ministères gouvernementaux ou institutions nationales jouant un rôle.

Cette question est complétée par la question D2 identifiant les budgets annuels de chaque entité.

Tous les ministères ou institutions nationales n'auront pas un rôle dans tous les secteurs énumérés dans les colonnes. Dans ce cas, écrivez 1 dans la colonne pour indiquer que le ministère ou l'institution nationale n'est pas impliqué dans le secteur indiqué.

A10: Coordination entre parties prenantes

A10. Coordination entre parties prenantes

a. Existe-t-il un mécanisme national mené par les pouvoirs publics permettant de coordonner le travail des différents ministères, institutions et organisations ayant des responsabilités dans le secteur WASH ? *Dans la négative, passez à la question A11.*

Oui	Non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si oui :

i. Quel est le nom du mécanisme de coordination ?

ii. Quel ministère/institution gouvernementale ou partie prenante est à la tête de ce mécanisme ?

iii. Quels sous-secteurs sont couverts dans le cadre du mécanisme de coordination ? *Cochez toutes les réponses possibles.*

<input type="checkbox"/>	L'ensemble du secteur WASH
<input type="checkbox"/>	Assainissement
<input type="checkbox"/>	Eau potable
<input type="checkbox"/>	Hygiène des mains
<input type="checkbox"/>	WASH dans les établissements scolaires
<input type="checkbox"/>	WASH dans les établissements de santé
<input type="checkbox"/>	Autre

Si autre, précisez :

iv. Le mécanisme inclut-il les bailleurs de fonds qui contribuent aux activités WASH au niveau national ?

Oui	Non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

v. Le mécanisme inclut-il les parties prenantes non gouvernementales (groupes de sensibilisation, organisations de la société civile, ONG, etc.) ?

Oui	Non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

vi. Le processus de coordination inclut-il la documentation du processus et des activités ?

Oui	Non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

vii. À quelle fréquence le mécanisme de coordination se réunit-il ? *Cochez une des cases suivantes.*

<input type="checkbox"/>	Chaque semaine
<input type="checkbox"/>	Chaque mois

Les mécanismes de coordination peuvent prendre la forme d'un pacte national, d'un protocole d'accord, d'une approche sectorielle telle que le partenariat SWAP (eau et assainissement pour tous), de groupes du secteur WASH ou d'autres groupes de travail.

S'il n'existe pas de mécanisme de coordination, répondez « Non » à la question A10 et passez à la question A11

A11: Procédures de participation établies au niveau national

- Cette question est utilisée pour le suivi de la **cible ODD 6.b** sur la participation des communautés locales.
- La cible 6.b vise à:
 - Soutenir et renforcer la participation des communautés locales dans l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ ET DES USAGERS

A11. **Procédures de participation établies au niveau national.** Existe-t-il des procédures clairement définies dans des textes législatifs ou des politiques concernant la participation¹⁴ des usagers des services (p. ex. les ménages) et des communautés, et quel est leur niveau de participation ?

Les niveaux de participation sont définis ci-dessous :

1. **Inexistant/très faible – Pas de communication** : pas de communication entre les pouvoirs publics et les usagers/communautés sur les politiques, la planification et la gestion.
2. **Faible – Communication** : des informations sur les politiques, la planification et la gestion sont mises à la disposition des usagers/communautés.
3. **Moyen à faible – Consultation occasionnelle** : les pouvoirs publics demandent occasionnellement des informations, des données d'expérience et l'opinion des usagers/communautés.
4. **Moyen à élevé – Consultation régulière** : les pouvoirs publics demandent régulièrement des informations, des données d'expérience et l'opinion des usagers/communautés.
5. **Élevé – Collaboration et redevabilité** : les usagers/communautés ont régulièrement l'occasion de prendre part aux processus pertinents en matière de politique, de planification et de gestion. Les processus sont documentés et mis en œuvre par les entités responsables.
- 6 **Très élevé – Représentation et redevabilité** : représentation officielle des usagers/communautés dans les mécanismes gouvernementaux contribuant à la prise de décision conjointe sur des questions et des activités importantes, le cas échéant. Les processus sont documentés et peuvent faire l'objet d'un recours si les entités responsables n'agissent pas en conséquence.

	Procédures définies dans une loi ou politique ¹⁵		Si oui, la participation des femmes y est-elle mentionnée expressément ?		Mesure dans laquelle les usagers / communautés participent						Mesure dans laquelle les femmes participent					
	Oui	Non	Oui	Non	Niveau de participation						Niveau de participation					
					Inexistant / Très faible 1	2	3	4	5	6 Très élevé	Inexistant / Très faible 1	2	3	4	5	6 Très élevé
a. Assainissement en milieu urbain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Assainissement en milieu rural	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Eau potable en milieu urbain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Eau potable en milieu rural	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Hygiène des mains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Planification et gestion des ressources en eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Lisez attentivement les définitions des niveaux de participation et notez les distinctions afin de classer correctement les niveaux de participation pour chaque secteur.

Répondez à ces questions même si vous n'avez pas de procédures définies dans la loi ou la politique.

A11. (Suite de la page précédente)

g. **Accès à des procédures de participation. Quel pourcentage de la population a accès à des procédures de participation ?**

Les procédures de participation diffèrent selon les contextes, les secteurs et les populations. Pour chaque secteur, indiquez le pourcentage de la population qui a accès aux procédures figurant ci-dessous. L'accès implique que les pouvoirs publics/prestataires de services ont établi des possibilités permettant que les procédures aient lieu dans les communautés, conformément aux procédures de participation décrites plus haut. Les possibilités de participer aux décisions relatives à l'assainissement et à l'eau potable sont ventilées en fonction de la population (urbaine ou rurale), car ces possibilités peuvent varier d'un contexte à l'autre. La participation aux décisions relatives à la gestion des ressources en eau est exprimée en pourcentage de la population totale.

Pourcentage de la population :

- i. couverte par des politiques et des procédures portant sur la participation des usagers/communautés.
- ii. ayant accès à des informations accessibles au public (p. ex., l'accès à l'information sur les services WASH ou sur des projets qui peuvent avoir des répercussions sur les ressources locales en eau)
- iii. habitant dans des zones où se tiennent des réunions, forums, conseils réguliers (au moins deux fois par an) afin de promouvoir le dialogue entre les citoyens et les prestataires de services, les autorités locales ou les entités responsables de chaque secteur.
- iv. ayant accès à des systèmes officiels de rétroaction assortis de mécanismes de prise en compte des observations, plaintes et préoccupations des usagers.
- v. couverte par des organismes de réglementation disposant de mécanismes pour traiter, documenter et résoudre les conflits.

Procédures de participation pour l'assainissement et l'eau potable								Procédures de participation pour la gestion des ressources en eau			
Population <u>urbaine</u>				Population <u>rurale</u>				Population <u>totale</u>			
Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %	Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %	Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'accès à des procédures de participation signifie que les pouvoirs publics/prestataires de services ont mis en place des possibilités de participation.

A11. (Suite de la page précédente)

g. Accès à des procédures de participation. Quel pourcentage de la population a accès à des procédures de participation ?

Les procédures de participation diffèrent selon les contextes, les secteurs et les populations. Pour chaque secteur, indiquez le pourcentage de la population qui a accès aux procédures figurant ci-dessous. L'accès implique que les pouvoirs publics/prestataires de services ont établi des possibilités permettant que les procédures aient lieu dans les communautés, conformément aux procédures de participation décrites plus haut. Les possibilités de participer aux décisions relatives à l'assainissement et à l'eau potable sont ventilées en fonction de la population (urbaine ou rurale), car ces possibilités peuvent varier d'un contexte à l'autre. La participation aux décisions relatives à la gestion des ressources en eau est exprimée en pourcentage de la population totale.

Pourcentage de la population :

- i. couverte par des politiques et des procédures portant sur la participation des usagers/communautés.
- ii. ayant accès à des informations accessibles au public (p. ex., l'accès à l'information sur les services WASH ou sur des projets qui peuvent avoir des répercussions sur les ressources locales en eau)
- iii. habitant dans des zones où se tiennent des réunions, forums, conseils réguliers (au moins deux fois par an) afin de promouvoir le dialogue entre les citoyens et les prestataires de services, les autorités locales ou les entités responsables de chaque secteur.
- iv. ayant accès à des systèmes officiels de rétroaction assortis de mécanismes de prise en compte des observations, plaintes et préoccupations des usagers.
- v. couverte par des organismes de réglementation disposant de mécanismes pour traiter, documenter et résoudre les conflits.

Procédures de participation pour l'assainissement et l'eau potable								Procédures de participation pour la gestion des ressources en eau			
Population urbaine				Population rurale				Population totale			
Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %	Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %	Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La colonne relative aux procédures de participation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement est divisée en deux : population urbaine et population rurale.

La colonne pour la gestion des ressources en eau ne demande que d'indiquer le pourcentage de la population totale.

A11. (Suite de la page précédente)

g. **Accès à des procédures de participation. Quel pourcentage de la population a accès à des procédures de participation ?**

Les procédures de participation diffèrent selon les contextes, les secteurs et les populations. Pour chaque secteur, indiquez le pourcentage de la population qui a accès aux procédures de participation décrites plus haut. Les possibilités de participer aux décisions relatives à l'assainissement et à l'eau potable sont ces possibilités peuvent varier d'un contexte à l'autre. La participation aux décisions relatives à la gestion des ressources en eau est exprimée en pourcentage de la population totale.

Estimer le pourcentage de la population urbaine/rurale ou totale qui a accès à chacune des opportunités de participation énumérées

Pourcentage de la population :

- couverte par des politiques et des procédures portant sur la participation des usagers/communautés.
- ayant accès à des informations accessibles au public (p. ex., l'accès à l'information sur les services WASH ou sur des projets qui peuvent avoir des répercussions sur les ressources locales en eau)
- habitant dans des zones où se tiennent des réunions, forums, conseils réguliers (au moins deux fois par an) afin de promouvoir le dialogue entre les citoyens et les prestataires de services, les autorités locales ou les entités responsables de chaque secteur.
- ayant accès à des systèmes officiels de rétroaction assortis de mécanismes de prise en compte des observations, plaintes et préoccupations des usagers.
- couverte par des organismes de réglementation disposant de mécanismes pour traiter, documenter et résoudre les conflits.

	Procédures de participation pour l'assainissement et l'eau potable								Procédures de participation pour la gestion des ressources en eau			
	Population urbaine				Population rurale				Population totale			
	Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %	Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %	Moins de 50 %	Entre 50 % et 74 %	Entre 75 % et 94 %	Entre 95 % et 100 %
i.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iii.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
iv.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
v.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

« Réunions/forums/conseils réguliers » sont ceux qui ont lieu au moins deux fois par an.

« Système officiel de rétroaction » est un système mis en place par un prestataire de services ou une institution publique en vue de recueillir et de traiter les observations/plaintes

Merci pour votre attention!

*Pour toute information complémentaire, merci de contacter
glaas@who.int*